

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 52 (1995)

Heft: 4

Rubrik: Échos de l'EFSM

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

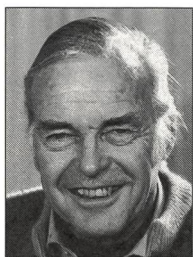
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Kaspar Wolf a 75 ans!

Hans Altorfer
Traduction:
Eveline Nyffenegger

Le 17 avril, Kaspar Wolf, ancien directeur de l'EFSM, fêtera son 75^e anniversaire. Il a fait partie de l'équipe des pionniers qui allait fonder l'Institution, en 1944, sous le nom d'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS). Il fut délégué aux premiers cours de l'Instruction préparatoire (IP) avant d'être engagé, ses études terminées, comme maître de sport spécialisé dans le ski et l'alpinisme. Après avoir dirigé la section de l'«Instruction», il succéda en 1968 à Ernst Hirt à la tête de l'Institution, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1985. Sous sa direction, plusieurs événements d'importance historique ont eu lieu: l'acceptation de l'article constitutionnel sur le sport (1970), l'inauguration du bâtiment scolaire (1970), la fondation de Jeunesse + Sport (1972), l'inauguration de la salle omnisports de la «Fin du Monde» (1976) et de la salle du Jubilé (1982) ainsi que le passage de l'Institution du Département militaire fédéral au Département fédéral de l'intérieur (1984). Bon anniversaire et meilleurs vœux d'avenir de la part de toute l'EFSM! ■



5^{es} journées de perfectionnement

cours de base
N° 482/95

Dans le cadre de la campagne «Drogues, ou Sport?» EN AVANT, l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) organise à nouveau un séminaire de perfectionnement du 19 au 23 juin 1995 (dernier délai d'inscription: 19 mai 1995). Ce séminaire est destiné aux collaboratrices et collaborateurs d'institutions stationnaires qui sont intéressées par les possibilités offertes par

le mouvement, le jeu et le sport dans la thérapie, la réhabilitation et l'aménagement des loisirs.

Inscription et renseignements:
Ecole fédérale de sport de Macolin,
2532 Macolin. Tél. 032 276 111. ■

Les sports en vogue: une concurrence ou une chance?

L'Association suisse du sport (ASS) organise un séminaire consacré aux sports en vogue, les 23 et 24 juin 1995 en Suisse alémanique et les 20 et 21 octobre 1995 en Suisse romande. L'objectif de ce séminaire est double: présenter ces nouveaux sports, puis montrer les possibilités de les intégrer au sport organisé afin de diversifier et d'enrichir l'offre des clubs.

Beachvolleyball, streetball, In-Line-Skating, snowboard, escalade libre, etc. Ces nouvelles disciplines sportives font quotidiennement la une des pages sportives. D'où viennent-elles? Qui les pratiquent? Pourquoi séduisent-elles autant les jeunes? Les questions soulevées par l'émergence de nouvelles disciplines sont multiples. Qu'elles soient perçues comme une concurrence ou comme une chance, elles sont incontestablement un enrichissement pour le sport.

Les participants au séminaire auront l'occasion de découvrir pratiquement ces nouvelles disciplines. En outre, des adeptes expliqueront ce qui les a poussés à se lancer dans de nouveaux sports. Finalement, on mettra au point des modèles d'intégration de ces nouveaux sports dans les clubs.

L'ASS invite les responsables du Sport pour Tous dans les fédérations, ainsi que les présidents et directeurs de clubs à participer au séminaire, moyennant une taxe d'inscription de 150 francs.

Inscriptions et informations:
ASS, Matthias Baumberger, case postale 202, 3000 Berne 32. Tél. 031 359 71 11, fax 031 352 33 80. ■

Distinction de la Ville de Bienne pour le directeur de l'EFSM

Depuis 1991, la Ville de Bienne honore par une distinction des personnalités ayant particulièrement marqué la vie sportive locale par leurs exploits, leur attitude exemplaire, leur activité, leur dévouement au service de sa jeunesse.

Le 24 février dernier, au cours d'une cérémonie publique et en présence des autorités politiques et sportives, la distinction 1994 a été remise à deux personnes: Fredi Egger, moniteur de gymnastique pour cardiopathes et Heinz Keller, directeur de l'EFSM. Sous l'impulsion de ce dernier, des modifications de structures importantes ont été réalisées dans l'Institution qu'il dirige depuis 1985. Cette nomination symbolise également 50 ans de cohabitation harmonieuse entre la Ville de Bienne et l'EFSM. (Ny) ■



De g. à dr.: Heinz Keller, Jean-Pierre von Kaelnel (préposé à l'Office des sports de la Ville de Bienne), Erica Wallis (conseillère municipale), et Fredi Egger.

Rappel Concours 1995 de l'ISS

Dans le but d'encourager la recherche sur les thèmes du sport, du mouvement et de la santé, l'Institut des sciences du sport (ISS) de l'Ecole fédérale de sport de Macolin attribuera en 1995 un prix de 6000 francs à un ou plusieurs travaux scientifiques de qualité. Seuls les travaux ayant été rédigés en 1994/95 peuvent être présentés.

Inscription et renseignements:
Institut des sciences du sport de l'EFSM, «Concours»
2532 Macolin (tél. 032 276 327). ■

Cours de perfectionnement de l'EFSM 1995/96

A l'intention des maîtres de sport et des maîtres d'éducation physique

Max Etter, chef de la formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM
Traduction: Dominique Müller

La profession de maître de sport est soumise elle aussi à des exigences accrues: d'abord le domaine d'activité s'est considérablement élargi, ensuite le nouveau statut de haute école spécialisée exige que certaines conditions soient remplies. Deux bonnes raisons pour l'EFSM de revoir la conception de sa formation.

D'une part, les exigences accrues auxquelles sont soumis les différents volets de la profession de maître de sport réclament une formation de base élargie, une formation spécialisée souple et moderne ainsi que des possibilités de perfectionnement approfondies. D'autre part, presque tous les nouveaux modèles de formation de maîtres développés en fonction des exigences imposées par le futur statut de haute école spécialisée sont établis sur une durée de formation de trois ans et accordent au perfectionnement une valeur grandissante. C'est pourquoi, dès 1991 déjà, l'EFSM a commencé de revoir complètement la conception de sa formation de maître de sport.

Actuellement, les préparatifs relatifs à la nouvelle ordonnance sont en cours afin que l'EFSM soit prête à mettre en place, dès 1996, une nouvelle formation basée sur une durée d'études de trois ans. Ce nouveau «Cycle d'études de sport» sera axé sur les deux principales options professionnelles «Enseignement du sport» et «Management du sport».

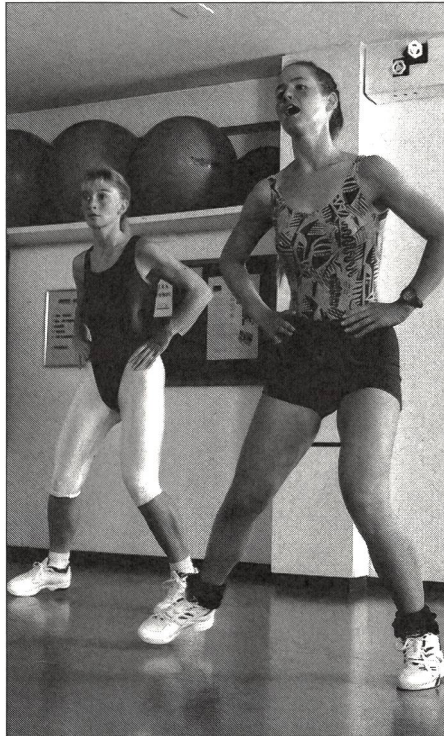
Cet article visant principalement à fournir des informations sur l'année de transition 1995/1996, nous présenterons la nouvelle conception prochainement.

Année spéciale d'études postdiplôme

La transition entre le cycle d'études 1993/95 et la nouvelle procédure des études en trois ans 1996/99 se fera sous la forme d'une année d'études postdiplôme. Elle visera les objectifs suivants:

- La création ou l'aménagement d'études destinées au perfectionnement, qui seront proposées (complètement ou partiellement) dans le cadre de la future formation spécialisée ou en tant qu'études postdiplôme.
- Développement et amélioration de la collaboration avec d'autres institutions.
- Sondage des cercles d'intéressés; adaptation de l'offre aux besoins de la pratique professionnelle.

Etant donné que la plupart des thèmes sont proposés sous forme de modules,



cette structure a l'avantage d'être ouverte à tous: un «débutant» peut s'engager dans un nouveau domaine d'activité et une personne expérimentée a la possibilité de suivre un cours de perfectionnement. Il sera accordé une valeur prépondérante à la pratique.

En principe, la grille prévoit les programmes suivants:

- Cours de base (pour débutants; environ 1 semaine)
- Cours d'approfondissement (environ 1 semaine)
- Stage pratique
- Séminaire final (2 à 3 jours)

Cette forme de cours concentrés permet de réduire la durée du cours et du voyage au strict minimum tout en assurant une bonne qualité de formation.

Thèmes

Perfectionnement dans différents domaines d'activité:

- Sport dans les écoles professionnelles

- Sport de loisirs, fitness et santé
- Sport avec des groupes spéciaux
- Sport avec des cardiopathes
- Sport des aînés

Perfectionnement de la pratique et engagements spéciaux:

- «Lifetimesport», sports de plein air
- Manifestations sportives spéciales
- Semaine de vacances pour enfants
- Formation des adultes
- Thérapie par la danse et l'expression corporelle
- Symposium

Moyens auxiliaires pour l'enseignement:

- Management
- Informatique et sport

Public cible

La priorité est donnée aux maîtres de sport ainsi qu'aux maîtres d'éducation physique; d'autres candidats peuvent être admis s'ils remplissent certaines conditions et s'il y a suffisamment de places disponibles.

Autres informations

Reconnaissance: La fréquentation de modules, de groupes à thème ou de l'ensemble des cours ne conduit pas à l'obtention d'un certificat spécial, à l'exception des cours pour lesquels l'octroi d'une reconnaissance spécifique est mentionné dans la publication (J+S, Sport des aînés, etc.). Les cours de formation ou de perfectionnement fréquentés seront confirmés dans un carnet d'études ou séparément. Les maîtresses et maîtres de sport diplômés de l'EFSM peuvent faire comptabiliser les cours de cette année d'études postdiplôme s'ils ont l'intention de compléter leur diplôme en fonction de la nouvelle conception.

Financement: Le budget du cycle d'études normal est consacré à cette année de transition. Toutefois, la pension à l'EFSM ainsi qu'une contribution aux frais de cours sont à la charge des participants. On estime ces frais à 40 fr. par jour.

Langues des cours: Les cours de formation et de perfectionnement des maîtresses et maîtres de sport sont dispensés en français et en allemand; cela veut dire que la compréhension de l'autre langue est nécessaire.

Dates des cours: Le premier module débutera en septembre 1995 et le dernier cours s'achèvera en septembre 1996.

Inscription: A l'adresse ci-dessous, trois mois avant le cours.

Calendrier des cours

La planification globale peut être obtenue au secrétariat de la division de la formation, EFSM, 2532 Macolin.

Tél. 032 276 254, fax 032 276 404. ■